

RiskAssur-hebdo

« L'information est à tout le monde, elle se doit d'être gratuite ! »

Article publié le mercredi 15 avril 2009

Prud'ance propose prud'hommes assurance

Selon les chiffres du Ministère de la Justice, 98.9 % des litiges prud'homaux sont déclenchés par le salarié et 63.2 % sont gagnés par le salarié.

Le société Prud'ance considère que l'assurance constitue une réponse à cette éventualité.

Il ne s'agit pas là, bien sûr, de cautionner des attitudes irresponsables, ni de favoriser des comportements irréflechis de la part des patrons. D'ailleurs, le contrat que propose Prud'ance ne rembourse pas à l'entreprise les indemnités légales et conventionnelles et le salarié n'est évidemment en rien lésé dans ses droits.

Il s'agit de permettre à l'entreprise de se prémunir contre un risque lourd de conséquences. Tout patron sait qu'un conflit avec un salarié est toujours préjudiciable à son entreprise et à son développement (ambiance de travail, motivation des salariés, réputation de l'entreprise...).

L'assurance « prud'hommes » privilégie la prévention en favorisant d'abord le recours à des conseils spécialisés. En plus de la prévention, ce contrat permet à l'entreprise de faire face aux conséquences financières d'un sinistre qui pourrait menacer sa pérennité.

**RiskAssur et RiskAssur-hebdo
sont édités par B & K Management**

3, Rue de Montyon - 75009 Paris
tel : 01 55 33 12 55 - fax : 01 55 33 12 53
Hebdomadaire : www.riskassur-hebdo.com
mail : webmaster@riskassur-hebdo.com

Rédacteur en Chef : **Erik Kauf**
Directeur de la Publication et de la Publicité : **Olivier Kauf**

Abonnement gratuit : <http://www.riskassur-hebdo.com>
ISSN RiskAssur : 1632-3106

Retrouvez sur le site du magazine RiskAssur-hebdo
les offres d'emploi ciblées dans les secteurs
de l'Assurance et de la Banque.

Pour cela une seule adresse

<http://emploi.riskassur-hebdo.com>

En partenariat avec

